

Commune de Bas-Vully

Planification des rives du lac et du canal de la Broye

**Plan directeur communal
- Amarrages**

Plan 1:2'500

Consultation publique
Février 2011

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement de territoire et urbanisme
Route de Jura 12, 1700 Illens
Téléphone 026 347 10 90, Fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch

N° d'autorisation
024042111010
Staufacher + Partner AG
Barmhüsli 30
3280 Murten

Légende

Installations d'amarrages

existant	à créer	à supprimer

Installations de loisir

Circulation

Informations indicatives

	Zone de protection des rives
	Forêt, arbre
	Roselière
	Lac, canal
	Limite communale

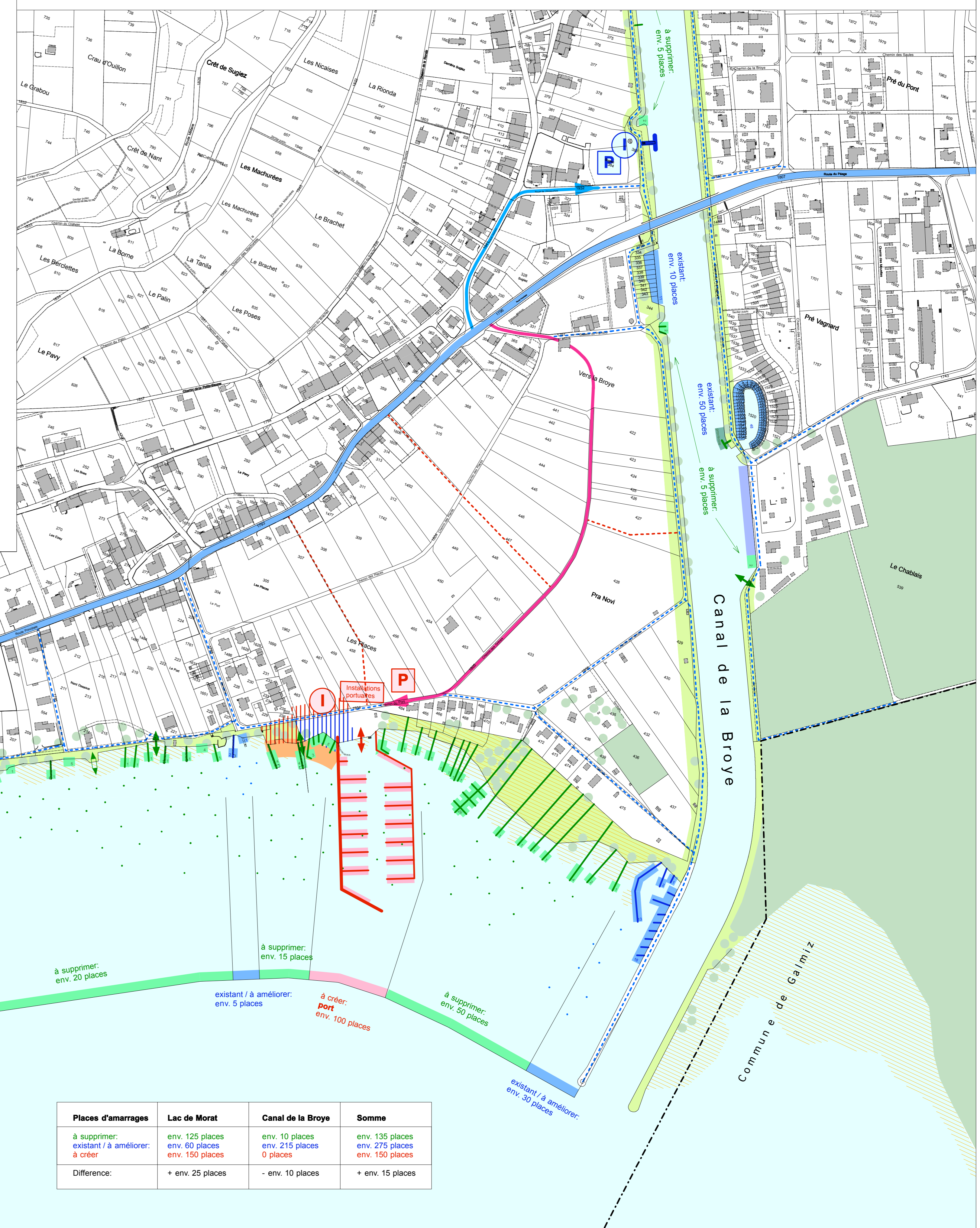
Mis en consultation publique par parution dans la FO n° du

Adopté par le Conseil communal de Bas-Vully le

La Secrétaire Le Syndic

Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions le

Le Conseiller d'Etat, Directeur



Places d'amarrages	Lac de Morat	Canal de la Broye	Somme
à supprimer: env. 125 places	env. 125 places	env. 10 places	env. 135 places
existant / à améliorer: env. 60 places	env. 60 places	env. 215 places	env. 275 places
à créer: env. 150 places	env. 150 places	env. 150 places	env. 300 places
Différence:	+ env. 25 places	- env. 10 places	+ env. 15 places

Lac de Morat